

Déjeuner-Croisière Parisien

Samedi 12 avril 2025

Samedi 12 avril 2025

l'Association du Quartier de la Croix Bonnard et de ses Riverains vous propose :

Déjeuner-Croisière Parisien



Groupe de 30 personnes minimum pour pouvoir bénéficier de ce tarif.

10h00 : Départ du Square Michel Thibault (au croisement des rues des Chaises et de Launay)

18h30 : Retour à Chartres

Vous vivrez une expérience hors du commun : 24 km parcourus en 2h30 pour une visite plus intense au cœur de Paris. Vous profiterez d'une cuisine élégante, préparée à bord à partir de produits de saison. Au départ de la Tour Eiffel, vous partirez pour une croisière d'exception et découvrirez Paris comme vous ne l'avez jamais vu... De pont en pont, au fil des plus beaux monuments, vous vivrez un véritable moment de détente...

Après le déjeuner, vous rencontrerez plus de 200 célébrités dans des décors à couper le souffle ! Envie d'un tête à tête avec Louis XIV, Mozart ou Jean Reno ? Fan de Kendji Girac ? Sous le charme de Ryan Gosling ou fasciné par la pétillante Katy Perry ? Rencontrez toutes ces personnalités lors d'une visite pleine de surprises au milieu de décors thématiques extraordinaires ! Le musée Grévin, lieu unique et incontournable à Paris, vous propose de prendre la pose aux côtés de ceux qui ont fait ou font l'histoire, d'hier à aujourd'hui !

En cas d'annulation : Pour les personnes qui devraient annuler leur sortie, **les frais d'annulation** seront de 30% par personne moins de 30 jours avant, 100% moins de 7 jours avant. Si l'annulation résulte d'un problème de santé et sur présentation d'un justificatif médical, le **remboursement** de la participation financière (100%) sera minoré d'une somme forfaitaire de 10€ par personne pour frais administratifs.

Bulletin d'inscription pour la sortie du samedi 12 avril 2025

À adresser à Madame Marie-Françoise SOULIER – 24, rue Vincent CHEVARD - 28000 CHARTRES
avant le 05 avril 2025 (renseignements au 06.85.23.50.61 ou mfrsoulie@wanadoo.fr)

Madame, Monsieur : _____

Adresse : _____

Mobile : _____

Courriel : _____ @ _____

Nombre de places (adhérent) : x 135 € = €

Nombre de places (non-adhérent) : x 145 € = €

Soit un règlement de : €

Par chèque joint ou virement sur le compte de l'Association : FR76 1440 6120 0903 6265 2000 067 AGRIFPP844